

EHPAD VIC EN BIGORRE



Maître d'Ouvrage:
Centre Hospitalier TARBES-LOURDES
Boulevard de Lattre de Tassigny
BP 1330 - 65000 TARBES

Assistant Maître d'Ouvrage:
A2MO BORDEAUX
2 rue du Jardin de l'Ars -33800 Bordeaux
Tél: 05 63 20 27 09 Mail: a.zugaza@a2mo.fr

Bureau de contrôle :
SOCOTEC TARBES
Tél: 06 12 20 43 71 - Mail: fabien.soule@socotec.com

OPC :
Société David SIST
Thierry LACOURT - 06 88 53 53 27 - t.lacour@dsist.fr
14 rue Marc Chagall - 32000 AUCH - Tél 05 62 05 53 62 - Fax 05 62 05 64
85 - opc@dsist.fr

SPS :
VERITAS - Pau
Zone Europa 4 rue Jophannes Kepler 64000 Pau
Tél : +33752607063 - Mail : yasin.salman@bureauveritas.com

Architecte mandataire:
ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT
1 rue Fontaine du Pila Saint Gely 34000 Montpellier Tél. 04 67 34 04 27
archi.environnement@gmail.com

Bureau d'étude ERGONOMIE:
ANTEIS
27 rue Michel Hounau 64000 PAU Tél. 05 59 14 92 09
nathalie.chiosi@anteis.net

Architecte associé:
THAL Archi
5 rue du Général Laperrine 64000 PAU Tél. 05 59 35 05 79
thal.archi@wanadoo.fr

Bureau d'études Qualité Environnementale:
EODD
21 Boulevard de La Marquette 31000 Toulouse Tél. 04 72 76 06 90
support@eodd.fr

Bureau d'études Lots Techniques & Structure:
BETOM INGENIERIE
Agence de Blagnac, 4 rue Fontgrasse 31700 BLAGNAC Tél. 05 61 30 63 63
accueil-toulouse@betom.fr

Bureau d'études ACOUSTIQUE:
SIGMA ACOUSTIQUE
12 Avenue Jean Monnet 12000 RODEZ Tél. : 04 65 62 78 92
sigma.acoustique@orange.fr

Bureau d'études Thermique:
CAP TERRE
Agence de Blagnac, 4 rue Fontgrasse 31700 Blagnac Tél. 05 61 30 63 62
accueil-tls@cap-terre.com

Text

Notice carbone RE2020

APD

Echelle: 1:1

Date: 15/06/2026

INDICE: A

Dessinateur: RM

NOTICE CARBONE RE2020

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	2
2	PERIMETRE DE L'ETUDE	2
2.1	SITE DU PROJET	2
3	ANALYSE DE CYCLE DE VIE	3
3.1	Glossaire de L'ACV	3
3.1.1	La Durée de Vie Typique (DVT)	3
3.1.2	Unité fonctionnelle et frontières du système	3
3.1.3	Description des principaux indicateurs d'impacts	3
3.1.4	LES DONNEES ENVIRONNEMENTALES - Fiches	4
3.2	Indicateurs de l'ACV	4
3.2.1	Energie d'exploitation : $IC_{\text{énergie}}$	4
3.2.2	Chantier : IC_{chantier}	4
3.2.3	Produits de construction et équipements : $IC_{\text{construction}}$	5
4	RESULTATS CARBONE	6
4.1	$IC_{\text{énergie}}$	6
4.2	$IC_{\text{construction}}$	6
4.3	IC_{chantier} et IC_{eau}	6
5	DETAIL DES RESULTATS IC CONSTRUCTION	7
5.1	Répartition des impacts par lot	7
5.1	Quantitatifs saisis Bâtiment EPHAD	8

1 INTRODUCTION

Dans le cadre du projet de construction, et en lien avec la réglementation RE2020 en vigueur sur les bâtiments à usage d'Etablissement de santé avec hébergement depuis le 1^{er} mai 2026, il est demandé de réaliser une étude sur l'empreinte carbone relative au projet. La présente note fournit les premiers résultats du calcul carbone suivant les DPGF reçues à cette phase du proje APDt.

Cette étude intitulé Analyse de Cycle de Vie (ACV) permet d'obtenir une quantification des émissions de gaz à effet de serre du projet. La méthode consiste à avoir une vision globale sur le cycle de vie d'un produit ou d'un bâtiment « Du berceau ... à sa tombe ».

2 PERIMETRE DE L'ETUDE

Le projet est constitué d'un bâtiment d'EHPAD neuf de 81 lits pouvant accueillir une extensions de 112 lits.

La structure du bâtiment est en béton avec des toits terrasses et des toitures en charpentes bois traditionnelles et en fermettes.

Le bâtiment sera isolé par l'extérieur avec de la laine de roche.

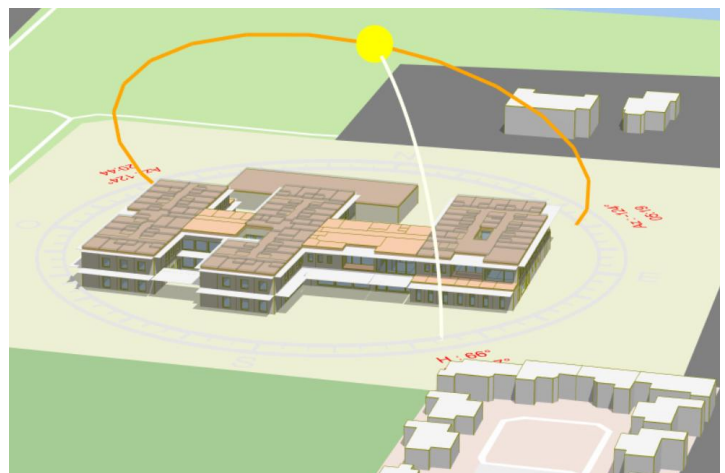
Les menuiseries seront à doubles vitrages peu émissifs avec un remplissage à lame d'argon, et les châssis seront en aluminium.

L'analyse de cycle de vie du bâtiment sera étudiée selon la réglementation RE2020 avec les seuils actuels de 2025.

2.1 SITE DU PROJET

Le présent projet comprend un projet de construction neuve sur un site vierge de toute construction.
Localisation du projet : Commune de Vic-en-Bigorre, lieu-dit La Ramasse.

- La zone climatique considérée est : **H2C**
- L'altitude est de : **212 m**



3 ANALYSE DE CYCLE DE VIE

Les paragraphes suivants présentent sommairement les principes de calculs et les principes généraux de l'ACV.

3.1 Glossaire de L'ACV

3.1.1 LA DUREE DE VIE TYPIQUE (DVT)

La durée de vie typique définit la période temporelle pendant laquelle l'impact environnemental du bâtiment sera étudié. Elle traduit la période pour laquelle le bâtiment ne verra pas intervenir de modifications significatives vis-à-vis de son impact environnemental. De même que le périmètre d'étude, la durée de vie typique est un facteur à définir en début d'étude car déterminant pour la suite des calculs.

Pour la plupart des bâtiments, la DVT sera communément choisie égale à 50 ans.

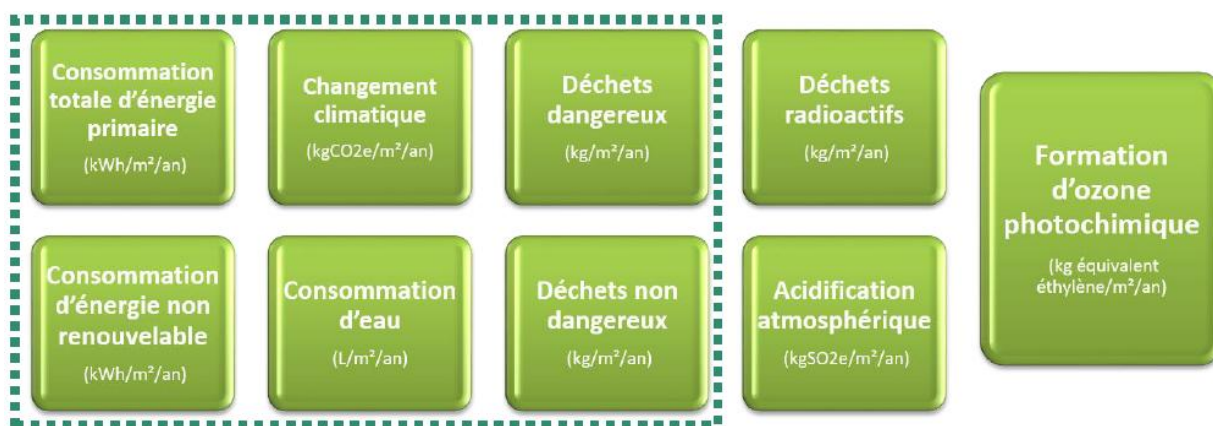
3.1.2 UNITE FONCTIONNELLE ET FRONTIERES DU SYSTEME

L'unité fonctionnelle (UF) permet d'exprimer les impacts sur un élément représentatif et bien caractérisé d'une construction, pendant une durée de vie prédéterminée. Elle permettra de comparer par exemple deux solutions constructives ayant la même fonction. Elle peut être prise globalement pour l'ensemble du bâtiment, ou plus spécifiquement pour une comparaison restreinte à une fonction.

Exemple : la laine de verre et l'isolant chanvre ont tous deux pour fonction l'isolation d'une paroi. On va donc comparer pour 1 m² de mur et à résistance thermique égale l'impact environnemental des deux solutions constructives sur une année.

3.1.3 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'IMPACTS

L'impact environnemental du bâtiment s'évaluera suivant des indicateurs environnementaux. Il existe aujourd'hui plus d'une vingtaine d'indicateurs environnementaux différents (les normes ISO et EN ne faisant pas forcément référence aux mêmes).



3.1.4 LES DONNEES ENVIRONNEMENTALES - FICHES

Pour cela, il est nécessaire de collecter ces données sur la **base de données INIES**. Cette base de données rassemble les Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) d'un grand nombre de produits de construction. L'objectif de cette étape est donc de trouver pour chaque produit de construction la FDES associée la plus proche possible du produit envisagé.

La réglementation impose une méthode de choix de ces fiches. Pour un projet sur lequel les marques/fabricants des matériaux ne sont pas encore connus, il est imposé de choisir des fiches de données dites « par défaut » proposées par le ministère de l'environnement, également appelées MDEGD (Module de Donnée Environnementale Générique par Défaut).



FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

PEP : Profil Environnemental Produit

MDEGD : Module de Donnée Environnementale Générique par Défaut

Il est important de rappeler que ces fiches MDEGD sont très pénalisantes (+30% environ) et ne représentent que très rarement les vraies valeurs proposées par les fabricants. Pour certains matériaux même, il n'existe à ce jour aucune donnée fabricant, nous imposant alors de choisir les fiches par défaut, ce qui pénalise le résultat. Mais cette méthodologie nous permet tout de même de cerner les points les plus impactant afin de tenter, le plus tôt possible, de « contrôler » au mieux la conception. Ceci nous laisse donc une marge d'amélioration connue pour la suite du projet, au fur et à mesure que nous décrirons plus précisément les matériaux choisis.

3.2 Indicateurs de l'ACV

3.2.1 ENERGIE D'EXPLOITATION : IC_{ENERGIE}

Le calcul du $IC_{\text{énergie}}$ s'effectue à partir des données issues de l'étude thermique. Pour cela, le logiciel associe donc, pour chaque poste d'usage (Chauffage, Eau Chaude Sanitaire, etc...) un impact environnemental. A chaque poste, une fiche énergie DES (Déclaration Environnementale de Service) correspondant au type d'énergie consommée est associée. Cette déclaration contient les impacts environnementaux engendrés par la consommation d'une unité de cette énergie.

Dans le cadre de notre projet, l'utilisation d'une PAC aérothermique avec un COP élevé pour assurer les besoins de chauffage permet d'atteindre un niveau très performant avec une performance RE2020-72%.

3.2.2 CHANTIER : IC_{CHANTIER}

L'impact environnemental propre au chantier correspond aux émissions de GES dues aux consommations d'eau et d'énergie du chantier, ainsi qu'aux terres excavées et/ou évacuées. Dans notre cas, il est évalué à environ 36,2 kg eq. CO₂/m².an.

3.2.3 PRODUITS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENTS : $I_{C\text{CONSTRUCTION}}$

L'indicateur $I_{C\text{composants}}$ est l'indicateur le plus impactant sur le calcul du $I_{C\text{construction}} (=I_{C\text{composants}} + I_{C\text{chantier}})$. Celui-ci constituant la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre générées lors de la construction d'un bâtiment.

Cette indicateur est calculé sur la base des DPGF, puis sera mis à jour par la suite lorsque des changements de produits seront opérés. L'équipe se concerte depuis le commencement sur ces sujets pour obtenir les matériaux les moins impactant d'un point de vue carbone. On compte parmi eux, une partie de l'enveloppe munis de matériaux biosourcés et géosourcés (avec un faible impact environnemental) :

- Charpente bois ;
- Portes et huisseries intérieures bois ;
- Isolant biosourcé (ITE fibres de bois notamment) ;
- Faux-plafond en laine de bois ;
- Grands éléments en peuplier ;
- Menuiseries extérieures bois.

Dans le même temps, des réflexions ont lieu afin de choisir le plus possible des matériaux disposant de FDES individuelles ou collectives pour avoir une étude précise, exhaustive, et respectant l'exigence de résultat sur le $I_{C\text{construction}}$. Parmi ces matériaux, nous retrouvons :

- Béton (FDES Collective) ;
- Cloisons (FDES Individuelle) ;
- Plafond dalles minérales (FDES collective ou individuelle) ;
- Isolants (FDES individuelles) ;
- Menuiseries (FDES individuelles) ;
- Revêtement de sol (FDES individuelles).

4 RESULTATS CARBONE

4.1 IC énergie

Pour répondre à la réglementation thermique le projet doit respecter les seuils suivants :

- Impact carbone des consommations d'énergie : **IC énergie << IC énergie max**

Zone	IC énergie (kg eq CO2/m²)	IC énergie max (kg eq CO2/m²)
EHPAD	159.4	845.5

Ainsi le projet respecte tous les critères. Le projet est donc conforme à la RE2020.

4.2 IC construction

Pour répondre à la réglementation thermique le projet doit respecter les seuils suivants :

- Impact carbone des produits et matériaux : **IC construction << IC construction max**

Zone	IC construction (kg eq CO2/m²)	IC énergie max (kg eq CO2/m²)
EHPAD	875	885.7

Ainsi le projet respecte les critères environnementaux. Le projet est donc conforme à la RE2020.

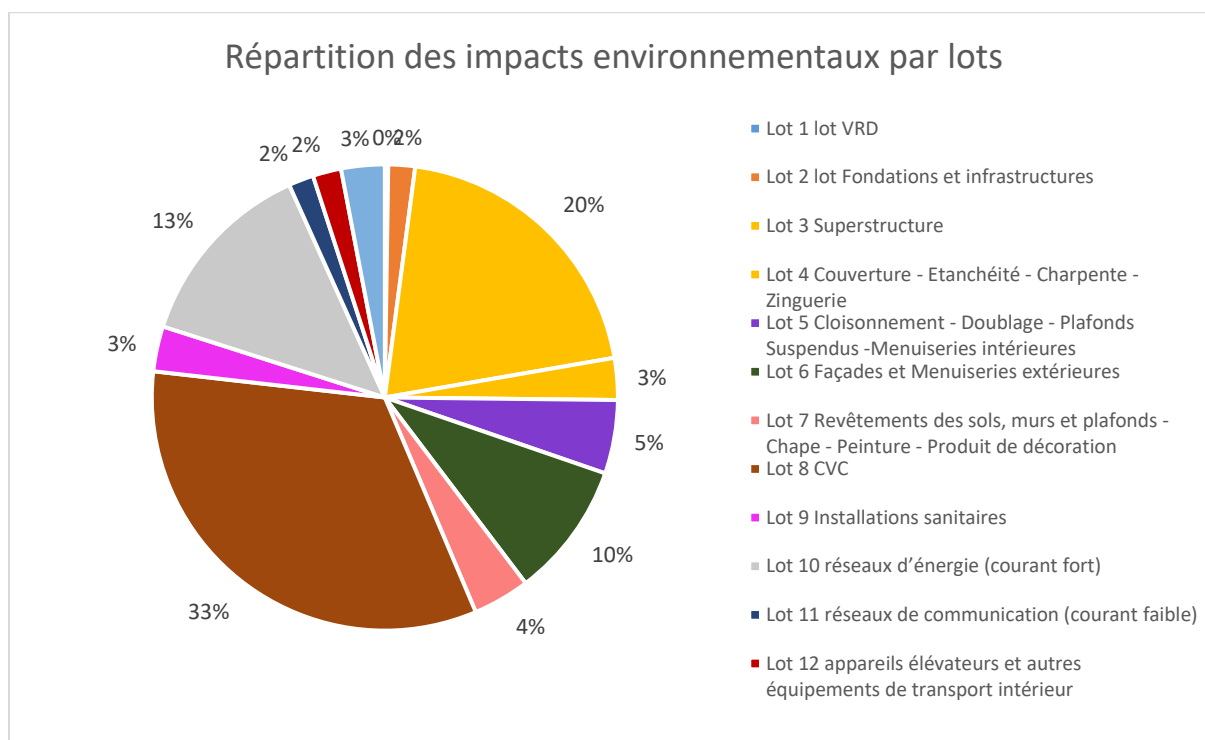
4.3 IC chantier et IC eau

Zone	IC chantier (kg eq CO2/m²)	IC eau (kg eq CO2/m²)
EHPAD	4.3	0.0

5 DETAIL DES RESULTATS IC CONSTRUCTION

5.1 Répartition des impacts par lot

Lot	Impact carbone
Lot 1 lot VRD	2 kg CO2eq/m²
Lot 2 lot Fondations et infrastructures	16 kg CO2eq/m²
Lot 3 Superstructure	179 kg CO2eq/m²
Lot 4 Couverture - Etanchéité - Charpente - Zinguerie	32 kg CO2eq/m²
Lot 5 Cloisonnement - Doublage - Plafonds Suspendus -Menuiseries intérieures	44 kg CO2eq/m²
Lot 6 Façades et Menuiseries extérieures	82 kg CO2eq/m²
Lot 7 Revêtements des sols, murs et plafonds - Chape - Peinture - Produit de décoration	34 kg CO2eq/m²
Lot 8 CVC	286 kg CO2eq/m²
Lot 9 Installations sanitaires	27 kg CO2eq/m²
Lot 10 réseaux d'énergie (courant fort)	115 kg CO2eq/m²
Lot 11 réseaux de communication (courant faible)	15 kg CO2eq/m²
Lot 12 appareils élévateurs et autres équipements de transport intérieur	17 kg CO2eq/m²
13 Equipements de production locale d'électricité	26 kg CO2eq/m²
Total	875 kg CO2eq/m²



5.1 Quantitatifs saisis Bâtiment EPHAD

Période de référence du calcul ACV : 50 ans

5.1.1.1 Contributeur Composants

Sous-lot	Quantité	Unité	Nom	Commentaire	Type de données	ID fiche	Base
1.1	1579.20	m	Réseaux d'évacuation et d'assainissement en PVC [DN entre 50 et 100 mm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Canalisation enterrées EU	Donnée environnementale par défaut	49073	INIES
1.1	789.60	m	Fourreaux de protection de diamètre nominal 90 à 110 mm, pour la protection des réseaux électriques, d'eau potable, de gaz ou de télécommunication	Fourreaux et gaines	Déclaration collective	45784	INIES
2.1	394.80	m³	Un mètre cube de semelle filante de dimensions 1 x 1 m, en béton C25/30 XC2 CEM III/A PM ES pour le chantier INIES - SNBPE (Hauts-de-Seine)	fondations	Déclaration collective	39957	INIES
2.1	4173.60	m²	Barrière physico-chimique anti-termite - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	barrière termite	Donnée environnementale par défaut	31519	INIES
3.1	3948	m²	Dalle pleine d'épaisseur 0.2 m, en béton C25/30 XC1 CEM III/A PM ES pour le chantier INIES - SNBPE (Hauts-de-Seine)	Plancher bas RDC	Déclaration collective	41191	INIES
3.1	6055	m²	Dalle pleine d'épaisseur 0.2 m, en béton C25/30 XC1 CEM II/A-L ou LL pour le chantier moyen	PHRDC	Déclaration collective	47600	INIES
3.3	2895.99	m²	Mur en béton d'épaisseur 0.18 m, en béton C30/37 XC4 CEM III/A PM ES	Mur béton intérieur	Déclaration collective	38060	INIES
3.3	3370.48	m²	Mur en béton d'épaisseur 0,20 m, en béton C25/30 XC4 CEM III/A PM ES	Mur béton extérieur	Déclaration collective	38135	INIES
3.7	3000	m²	Panneau d'isolation en polystyrène expansé 150 mm d'épaisseur, R= 4,65 m².K/W (hors accessoires de pose)	isolation	Déclaration individuelle	41903	INIES
4.1	529	m²	Dalle en béton sur plots [ep. 5 cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Dalle sur plot	Donnée environnementale par défaut	30129	INIES

4.1	561	m ²	Revêtement d'étanchéité à base d'asphalte - Complexe bicouche mixte pour toitures-terrasses	Etanchéité	Déclaration collective	34846	INIES
4.1	529	m ²	Membrane d'étanchéité de toiture synthétique en PVC-P de 1,2 ou 1,5 mm d'épaisseur fixée mécaniquement ou lestée (lestage non inclus) de la CSFE	Etanchéité membrane	Déclaration collective	43626	INIES
4.1	22.40	m ³	Gravier pour toiture - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Gravillons	Donnée environnementale par défaut	31935	INIES
4.1	978	m ²	Panneau d'isolation en mousse rigide de polyuréthane EFIGREEN ACIER® 160 mm d'épaisseur, R= 6,95 m ² .K/W (hors accessoires de pose)	Isolant PUR	Déclaration individuelle	41947	INIES
4.1	978	m ²	Pare-vapeur en polyéthylène - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Pare-vapeur	Donnée environnementale par défaut	33921	INIES
4.1	178	m ²	Substrat pour toiture végétalisée semi intensive [ep: 15 cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Végétalisaiton	Donnée environnementale par défaut	49086	INIES
4.1	84	m ²	Système d'étanchéité de toiture - Bicouche bitumineux (selon liste de combinaisons de références éligibles)	ETANCHEITE LIQUIDE NON CIRCULABLE (TYPE AUVENT)	Déclaration collective	41456	INIES
4.2	2945	m ²	Petits éléments de couverture en terre cuite - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	COUVERTURE TUILE	Donnée environnementale par défaut	31347	INIES
4.2	3	m ²	Lanterneau ou ouvrant de désenfumage - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	LANTERNAU DE DSF	Donnée environnementale par défaut	47595	INIES
4.2	42	m ³	Charpente traditionnelle en bois de France collé, toutes essences	Tradi LC	Déclaration collective	30449	INIES
4.2	90	m ³	Charpente industrielle / fermette en bois de France toutes essences, toutes configurations	Fermette	Déclaration collective	31196	INIES

4.3	3	m	Echelle à crinoline en acier (hauteur totale de l'échelle comprise entre 3 et 8m) - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	ECHELLE D'ACCES	Donnée environnementale par défaut	30740	INIES
4.3	360	ml	Couvertine en acier pour acrotère - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Couvertines 15_10e	Donnée environnementale par défaut	24491	INIES
4.3	193	m	Garde-corps aluminium remplissage barreaux [hauteur 1 m]	Garde-corps métalliques thermolaquée	Déclaration collective	39454	INIES
4.3	100	m	Main courante d'escaliers en aluminium [diam = 45mm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAUT	Main courante	Donnée environnementale par défaut	34563	INIES
5.1	7255.49	m²	Cloison distributive Placostil® 98/48 - 2x Placoplatre® BA 13 avec M 48 - EI60 - 45dB - max 3,00m - avec isolant PAR Phonic 45mm	Cloison distributive	Déclaration individuelle	38681	INIES
5.1	2888.50	m	Ossatures pour plafonds et contre-cloisons : fourrures, cornières et lisses	Ossatures pour plafonds	Déclaration collective	26105	INIES
5.1	2370.48	m²	Plaque de plâtre Placoplatre® BA 13 (hors ossatures)	Doublage platre	Déclaration individuelle	34919	INIES
5.1	2370.48	m	Ossatures pour cloisons et contre-cloisons : montants et rails	Ossatures pour cloisons	Déclaration collective	26096	INIES
5.1	606.55	m²	Bloc-Porte Bois de communication avec huisserie Bois ou huisserie métallique	Porte bois intérieure	Déclaration collective	46692	INIES
5.3	2202.51	m²	Plafond Rigitone®Activ'Air® 8-15-20 12.5 mm (hors ossatures)	Plafond suspendu platre perforé	Déclaration individuelle	32502	INIES
5.3	490.17	m²	Plafond Rigitone® Edge Activ'Air® 8-15-20 Super 12.5 mm (hors ossatures)	Plafond 600x600	Déclaration individuelle	34218	INIES
5.3	195.82	m²	CleanSpace™ Pure A 20 mm (hors accessoires de pose)	plafons suspendu Sdb	Déclaration individuelle	36367	INIES
6.1	180	m²	Bardages en lames de bois de France, d'épaisseur inférieure ou égale à 28 mm, toutes essences, toutes configurations	BARDAGE BOIS FAUX CLAIRE VOIE NON ISOLE	Déclaration collective	50494	INIES
6.1	2281.44	m²	Mortier d'enduit minéral	ENDUIT D'IMPERMEABILISATION SUR FACE EXTERIEUR DU BLOC ARGILE	Déclaration collective	41781	INIES

6.1	2281.4 4	m ²	Isolant en laine de roche (ITE sous enduit) R=5	ITE LAINE DE ROCHE	Déclaration collective	30308	INIES
6.2	1391	m ²	MENUISERIE WICONA EN ALUMINIUM HYDRO CIRCAL® 75R WICLINE 65 NG - FENÊTRE / PORTE-FENÊTRE - 1 VANTAIL <2,3M ²	Menuiseries Aluminium	Déclaration individuelle	43124	INIES
6.2	185	m ²	MENUISERIE EN ALUMINIUM HYDRO CIRCAL 75R® TECHNAL SOLEAL NEXT 65 - FENETRE / PORTE-FENETRE <2,3M ² - 2 VANTAUX	pv MR MIXTE BOIS ALU	Déclaration individuelle	45424	INIES
6.2	1112.8 0	m ²	Volets aluminium manuels, battants, coulissants et persiennes	_Volets Roulants Aluminium _LAMES AJOUREES__	Déclaration collective	27709	INIES
6.2	15.25	m ²	Bloc porte métallique (porte de locaux techniques, de caves, de service...) sans oculus - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Portes métalliques extérieures TYPE Locaux Techniques	Donnée environnementale par défaut	34026	INIES
7.1	4407.5 8	m ²	Taralay Impression Acoustic - Revêtement de sol vinyle hétérogène acoustique - Pose Collée	Revêtement de sol PVC	Déclaration individuelle	40442	INIES
7.1	4407.5 8	m ²	Weberniv dur pour des ragréages d'épaisseur moyenne 3 mm	Ragréage	Déclaration individuelle	36814	INIES
7.1	4266.4 7	m	Plinthes en bois de France, toutes essences, toutes configurations	Plinthes en bois	Déclaration collective	49699	INIES
7.1	767.35	m ²	Carreaux céramiques Épaisseur comprise entre 3 mm et 20 mm, éléments d'installation inclus	Carrelage	Déclaration collective	40764	INIES
7.1	767.35	m ²	Mortier pour sols – mortier de chapes	Chape	Déclaration collective	41785	INIES
7.1	767.35	m ²	Système d'étanchéité liquide (SEL) sous carrelage - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Système d'étanchéité sous carrelage	Donnée environnementale par défaut	31523	INIES
7.2	17554. 20	m ²	Peintures Aqueuses Satinées	Peinture intérieure	Déclaration individuelle	42679	INIES
8.1	4551.8 2	m ²	[RE2020] Sous-lot forfaitaire – Sous-lot 8.1 – Etablissement sanitaire avec hébergement et établissement de santé – Équipements de production chaud/froid hors cogénération - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée conventionnelle	50807	INIES

8.3	4551.8 2	m ²	[RE2020] Sous-lot forfaitaire – Sous-lot 8.3 – Etablissement sanitaire avec hébergement et établissement de santé – Systèmes d'émission - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée convention nelle	50808	INIES
8.4	4551.8 2	m ²	[RE2020] Sous-lot forfaitaire – Sous-lot 8.4 – Etablissement sanitaire avec hébergement et établissement de santé – Traitement de l'air et éléments de désenfumage - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée convention nelle	50809	INIES
8.5	4551.8 2	m ²	[RE2020] Sous-lot forfaitaire – Sous-lot 8.5 – Etablissement sanitaire avec hébergement et établissement de santé – Réseaux et conduits - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée convention nelle	50810	INIES
8.7	20	kg	Fluide frigorigène R410A - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée convention nelle	8528	INIES
9.1	102	unité	WC en céramique - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Cuvette WC	Donnée environnem entale par défaut	28400	INIES
9.1	109	unité	PLAN VASQUE CERAMIQUE (HORS BONDE, ROBINET, SYPHON ET SYSTEME DE VIDANGE) MIS SUR LE MARCHE EN FRANCE	plan vasque	Déclaration collective	36341	INIES
9.1	81	unité	Colonne de douche avec robinet mitigeur - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Mitigeur douche	Donnée environnem entale par défaut	29381	INIES
9.1	15	unité	Evier en acier inoxydable [Long. 860 mm Larg. 500 mm Haut. 140 mm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Evier inox	Donnée environnem entale par défaut	28731	INIES
9.2	2680	m	Réseau d'adduction d'eau en cuivre [Diam. entre 18 et 40 mm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Distribution EF et EC	Donnée environnem entale par défaut	28380	INIES

9.2	1038	m ²	Calorifuge en laine de verre pour gaines et conduits [ép. 50 mm R= 1,6m ² .K/W] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Calorifuge	Donnée environnem entale par défaut	40033	INIES
9.2	933	m	Réseaux d'évacuation et d'assainissement en PVC [DN entre 50 et 100 mm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT	Evacuation EU et EV	Donnée environnem entale par défaut	49073	INIES
10.0	4551.8 2	m ²	[RE2020] Lot forfaitaire – Lot 10 – Etablissement sanitaire avec hébergement et établissement de santé – Réseaux d'énergie (courant fort) - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée convention nelle	50805	INIES
11.0	4551.8 2	m ²	[RE2020] Lot forfaitaire – Lot 11 – Etablissement sanitaire avec hébergement et établissement de santé – Réseaux de communication (courant faible) - DONNEE ENVIRONNEMENTALE CONVENTIONNELLE		Donnée convention nelle	50806	INIES
12.1	2	unité	Ascenseur Schindler 5000, Schindler 5000 Plus Unité représentative 1275 kg	Ascenseurs MONTE MALADE 1250kg - 1.00m_s	Déclaration individuelle	48885	INIES
12.1	1	unité	Ascenseur Schindler 6000, Schindler 6000 Plus Unité représentative 1600 kg	Ascenseurs MONTE MALADE 1600kg - 1.00m_s	Déclaration individuelle	48884	INIES
13.1	546	m ²	Monocrystalline photovoltaic module P7 RES Black 450Wp Sunpower	Photovoltaïque	Déclaration individuelle	39677	INIES

